

Charte
informatique et internet à l'école primaire de Foxrock

Dans le cadre des apprentissages du Brevet Informatique et Internet à l'école, on met à disposition des élèves des services et outils informatiques (PC, tablettes, recherche internet, applications ...). En tant qu'usagers, nous avons des droits et des devoirs à respecter :

1. Je respecte le matériel et je n'utilise l'ordinateur qu'en présence d'un adulte et après y avoir été autorisé pendant le temps de classe, pour un travail scolaire.
2. Je suis responsable de ce que j'écris et ce que je dis. J'utilise un langage facile à comprendre, poli, sans mots méchants qui peuvent blesser autrui.
3. Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (adresse, téléphone,...), sur mes goûts sauf si l'enseignant m'y autorise (pour une correspondance scolaire par exemple). Je ne communique ni mot de passe, ni identifiant.
4. Je définis bien mes recherches et alerte l'adulte tout de suite si je vois des pages qui me font peur ou me dérangent.
5. Je sais que toutes les fois où je vais sur internet, toutes les informations des pages que j'ai consultées sont conservées.
6. Je respecte la loi sur la propriété des œuvres : je copie ou utilise des textes, images, sons, courriels après avoir demandé la permission à l'auteur (ou en indiquant l'auteur).
7. J'imprime ou je scanne un document seulement après autorisation de l'adulte

Lu et approuvé,

Elève :

Date :Signature :